



Province de Québec
Vallée-Jonction
Le 2 septembre 2021

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par le soussigné, Mario Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de La Nouvelle-Beauce que :

La séance du conseil du 21 septembre 2021

La séance ordinaire du 21 septembre 2021 se tiendra au Centre des loisirs de Saint-Elzéar situé au 790, rue des Loisirs à Saint-Elzéar, à compter de 18 heures.

Veillez noter que la capacité de la salle a été réduite de façon à respecter les mesures de distanciation prévues par décret. Si toutefois l'accès devait être refusé à une partie du public, la séance sera enregistrée et un lien pour accéder à cet enregistrement sera publié sur le site Internet de la MRC dans la section Calendrier et procès-verbaux : <https://www.nouvellebeauce.com/a-propos-de-la-mrc/conseil-de-la-mrc/calendrier-des-seances/archives-proces-verbaux-des-seances-de-la-mrc-de-la-nouvelle-beauce/>.

L'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 septembre 2021 sera disponible sur le site Internet de la MRC dans la section Dates et ordres du jour des séances : <https://www.nouvellebeauce.com/a-propos-de-la-mrc/conseil-de-la-mrc/dates-et-odj-seances/>, le 20 septembre 2021.

Pour toute question relative à cette séance, vous pouvez transmettre par écrit des questions à tout moment avant la tenue de la séance à l'adresse courriel suivante : mrc@nouvellebeauce.com.

Donné à Vallée-Jonction, le 2 septembre 2021.

Mario Caron
Directeur général
et secrétaire-trésorier